

UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF

À SAINT-SULPICE-LA-FORÊT

QUALITÉ DE VIE / ÉCOLOGIE / CONVIVIALITÉ

Le calendrier indicatif

Ce calendrier pourra notamment varier en fonction de la rapidité d'identification des foyers intéressés.



Étapes	Période indicative
Communication et mobilisation de foyers	Automne 2024 / printemps 2025
Mobilisation et contractualisation avec un opérateur professionnel	Hiver 2024 - 2025
Mise en place du groupe de « Maîtrise d'Usage », définition des intentions communes, pré-programmation	Printemps-été 2025
Conception architecturale participative	Automne-hiver 2025
Marchés de travaux	Printemps-été 2026
Travaux	Automne 2026 – été 2028
Livraison des logements	Automne hiver 2028

+ D'INFORMATIONS

- Association L'Epok : contact@lepok.org
- Mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt : secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
02 99 66 23 63



UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF

À SAINT-SULPICE-LA-FORÊT

QUALITÉ DE VIE / ÉCOLOGIE / CONVIVIALITÉ

Imaginer nos habitats, construire et partager ensemble un lieu de vie, en toute simplicité.

Une commune engagée dans des dynamiques collectives éco-responsables

Saint-Sulpice-la-Forêt, située au nord de Rennes, offre un cadre de vie convivial en bordure de forêt. La population y est invitée à participer activement à l'évolution de la commune.

La municipalité propose la mise en place d'un projet d'habitat participatif sur un terrain dont elle est propriétaire.

Avec ce projet, les élu-es espèrent pouvoir intégrer au paysage une manière d'« habiter autrement ».

La commune est accompagnée par l'association L'Epok pour la mise en place du projet.



+ D'INFORMATIONS

- Association L'Epok : contact@lepok.org
- Mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt : secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
02 99 66 23 63



Saint-Sulpice-la-Forêt

- Commune de 1 500 habitants.
- Elle fait partie du canton de Liffré et de Rennes Métropole.
- Elle dispose de nombreux atouts qui la rendent attractive (épicerie-bar associative, services médicaux, proximité de la forêt, vie associative, accessibilité depuis Rennes par les bus de la STAR).



↻ **Un terrain arboré de 3 500 m² situé dans le centre bourg de Saint-Sulpice-la-Forêt . Deux parcelles dont la seconde située sur Chasné-sur-Illet**



↻ Des orientations programmatiques à préciser avec le groupe

- **10 à 14 logements** dont la typologie et les caractéristiques sont à définir avec les foyers
- **Des espaces communs** à définir par le groupe
- **Forme en petit collectif** (plus économe en espace, en énergie et en coût)
- **Accession en résidence principale**, libre, en accession aidée (sous conditions de ressources) ou accession maîtrisée
- Plusieurs souhaits concernant l'aménagement ont été formulés par les communes :
 - construction respectueuse de l'environnement, privilégiant les matériaux biosourcés et les éco-matériaux
 - conserver les arbres et les haies
 - sécuriser les déplacements des piétons, éviter la circulation de voitures, conserver le chemin communal existant au sud de l'opération

↻ Le public

Le projet est destiné à des foyers volontaires de tous âges et horizons pour s'engager dans une démarche participative.

↻ Le montage

Il est envisagé un montage avec un opérateur professionnel, (type promoteur coopératif), de manière à sécuriser l'opération et garantir un calendrier resserré.

Le choix de l'opérateur pourra être fait avec le groupe si des foyers se mobilisent suffisamment tôt. Plusieurs coopératives de promotion et bailleurs sociaux, ayant de l'expérience en l'habitat participatif, vont être sollicités.



La parcelle

